

A Monsieur le Docteur Bruschchi
Hommage de l'auteur

EXTRAIT DU « C. R. SOMMAIRE
DES SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DE FRANCE »
1968, Fascicule 3, Séance du 18 mars 1968, page 102

Thomel

Gérard Thomel *. — *A propos de l'apparition précoce du genre Mantelliceras dans le Sud-Est de la France.*

L'analyse stratigraphique détaillée des célèbres gisements vraconiens de la bordure méridionale de la montagne de Lure (Basses-Alpes), m'a livré une abondante faune d'Ammonites dont l'étude est en cours. Parmi les éléments les plus intéressants il convient de signaler la présence de plusieurs spécimens du genre *Mantelliceras*, considéré jus- qu'alors comme exclusivement cénomanien.

L'Albien terminal se présente sous le faciès décrit par W. Kilian¹ : marno-calcaires régulièrement lités, finement gréseux et légèrement glauconieux, sans traces d'arrêts de la sédimentation ni de remaniements. La faune est abondante dans la plupart des bancs, notamment les Ammonites hétéromorphes. Le principal niveau fossilifère, puissant de 3 m, se situe au sommet de ces marno-calcaires ; j'y ai récolté entr'autres : *Inoceramus sp. ex. gr. anglicus* WOODS², *Anisoceras perarmatum* PICT., *Sciponoceras baculoide* (MANT.), *Ostlingoceras pusosianum* (D'ORB.), *Mariella bergeri* (BRGT.), *Puzosia mayori* (D'ORB.), *Discohoplites subfalcatus* WRIGHT, *Pervinquieria rostrata* (SOW.), *Stoliczkaia dispar* (D'ORB.), *Mantelliceras martimpreyi* (COQ.).

Bien que la plupart des éléments de cette faune datent le Vraconien supérieur, tel qu'il a été défini par M. Breistroffer^{3, 4}, ce niveau ne correspond pas aux ultimes couches albiennes. On observe encore, au-dessus, 25 à 30 m de marnes gréseuses, elles-mêmes surmontées par des bancs massifs de grès glauconieux qui m'ont livré, au quartier des Orgues, près Saint-Etienne, *Scaphites meriani* PICT. et C., espèce qui est encore considérée comme vraconienne par les auteurs⁴. Au-dessus, enfin, se développent les marno-calcaires du Céno- manien inférieur, également très dilaté, montrant deux niveaux distincts à *Mantelliceras couloni* (D'ORB.) et *M. mantelli* (Sow.).

Ce n'est pas la première fois que des *Mantelliceras* sont signalés dans des couches anté-céno- maniennes. L. Pervinquier⁵ notamment a décrit et figuré des nuclei pyriteux se rapportant à diverses espèces [*M. aumalense* (COQ.), *M. martimpreyi* (COQ.), *M. susannae* (COQ.)] du Vraconien de Tunisie. Cependant, la position stratigraphique des exemplaires tunisiens laissait planer quelques doutes et les auteurs^{6, 7} s'accordaient à considérer l'apparition du genre *Mantelliceras* comme caractéristique du Céno- manien. Son apparition dès le

Vraconien supérieur dans le Sud-Est de la France est donc un fait nouveau qu'il convient de signaler.

La différenciation des premiers *Mantelliceras* aux dépens des *Stoliczkaia* était par conséquent déjà effective au cours du Vraconien supérieur, l'origine commune des deux genres étant à rechercher plus haut dans l'Albien.

D'autre part, *M. martimpreyi* était considéré par les auteurs, et par moi-même jusqu'alors⁷, comme une Ammonite de zone du Céno- manien basal. La présence d'exemplaires de cette espèce dans les couches à *Mariella bergeri* et *Stoliczkaia dispar* me conduit à considérer la zone 1 du Céno- manien comme une *zone d'association* : la présence de *M. martimpreyi* seul ne peut plus suffire pour dater le Céno- manien basal ; doivent obligatoirement y être associés les premiers *Schloenbachia* [*S. subvarians* SPATH], certains *Hyphoplites* [*H. crassofalcatus* (SEMENOV)] ou *Turrilitidae* [*Turrilites carcitanensis* MATH., *T. oehlerti* PERV., *T. gravesianus* D'ORB., *Mariella cenomanensis* (SCHLÜT.), etc.].

* Lab. de Géologie structurale. Fac. des Sciences de Nice.

1. KILIAN W. (1889) : Description géologique de la montagne de Lure (Basses-Alpes). Paris, Masson édit., p. 283-297.

2. Détermination J. Sornay.

3. BREISTROFFER M. (1936) : Les subdivisions du Vraconien dans le Sud-Est de la France. B.S.G.F., (5), VI, p. 63-68.

4. BREISTROFFER M. (1947) : Sur les zones d'Ammonites dans l'Albien de France et d'Angleterre. Trav. Lab. Géol. Grenoble, t. XXVI, p. 61-66.

5. PERVINQUIÈRE L. (1907) : Etudes de Paléontologie tunisienne. Céphalopodes des terrains secondaires, p. 289-300, pl. XVI, fig. 1-7, 10-13. Paris.

6. BREISTROFFER M. (1939) : Sur le Céno- manien inférieur de la fosse vocontienne (Hautes-Alpes et Drôme). C.R. Ac. Sc., t. 206, p. 1514-1516. — BASSE E. et SORNAY J. (1959) : Généralités sur les faunes d'Ammonites du Crétacé supérieur français. In Colloque sur le Crétacé supérieur français, p. 7-14. C.R. Congr. Soc. sav. Paris et Dépts, Dijon. — WRIGHT C.W. (1959) : Les étages supracrétacés et la phylogénie des Ammonites. Ibid., p. 765-770.

7. THOMEL G. (1965) : Zonéostratigraphie et Paléobiogéographie du Céno- manien du Sud-Est de la France. C.R. 90^e Congr. nat. Soc. sav., Nice, p. 134-138. — PORTEHAULT B., THOMEL G. et VILLOUTREYS O. DE (1966) : Etude biostratigraphique du Céno- manien du bassin supérieur de l'Estéron (Alpes-Maritimes). Le problème de la limite Céno- manien-Turonien dans le Sud-Est de la France. B.S.G.F., (7), VIII, p. 423-439.